

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 105 (1960)
Heft: 3

Artikel: Mémoires du Maréchal Juin
Autor: Montfort, Maurice
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-342986>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

cet achat, remplaçant celui de 100 avions de combat suisses du type P-16 approuvé par les Chambres fédérales en 1958 et résilié par la suite, de modèles probablement plus coûteux que ceux acquis jusqu'à ce jour. La réorganisation de l'armée entraînera de nouvelles dépenses d'armement ; mentionnons en particulier l'acquisition de chars, de véhicules d'accompagnement de chars et d'armes téléguidées. Pour les années à venir, nous devons faire face à la nécessité de renforcer notre équipement matériel dans une mesure importante, ce qui entraînera encore de grands frais. Il est donc fort peu probable qu'après 1964 nous puissions envisager de réduire nos dépenses militaires.

Ces considérations et notamment les chiffres mentionnés dans cet exposé ont souligné l'importance actuelle de la question financière pour notre armée — comme du reste pour toutes les armées du monde. Ces problèmes sont en fait actuellement d'une grande portée pour l'avenir de notre défense nationale.

Major H. R. KURZ

Mémoires du Maréchal Juin¹

Nombre de mémoires ont été écrits par les grands chefs de la dernière guerre, qui différaient fort les uns des autres suivant la personnalité de l'auteur. Ceux du maréchal Juin font preuve de deux qualités assez rares pour qu'il convienne de les souligner : en toutes choses, ils manifestent la sincérité et la largeur de vues.

Le premier volume — le seul actuellement paru — est intitulé *Alger, Tunis et Rome*. Dans son avant-propos, l'auteur explique brièvement les raisons qui l'ont incité à écarter délibérément de son sujet la période de la guerre 1939-1940, car il craignait, dit-il, « de se laisser aller à de violentes critiques, tant en ce qui concerne la préparation des forces à la guerre qu'en ce qui est imputable à l'action du haut-commandement ».

Le 15 juin 1941, sur l'intervention du général Weygand, le général Juin a la surprise de se voir ouvrir les portes de la forteresse de

¹ Librairie Arthème Fayard, Paris.

Königstein où il était en captivité depuis plus d'un an. Il apprend du général Doyen, qui dirige la délégation française à la Commission d'armistice, qu'il est destiné au commandement supérieur des troupes du Maroc, où il a déjà servi pendant de nombreuses années.

Au cours de son temps de commandement au Maroc, Juin collabore avec le général Noguès, résident général, pour s'efforcer de contrecarrer les activités allemandes. On cherche notamment à dissimuler le plus de matériel possible. On réussit même à obtenir le maintien, sous le couvert d'une sorte de gendarmerie rurale indispensable, d'un certain nombre de goums qui fourniront, le moment venu, la valeur d'une division. Mais cette obstruction systématique irrite les Allemands qui font adresser par Vichy un sévère rappel à l'ordre au général Weygand, alors délégué général du gouvernement en Afrique, soupçonné à juste titre de ne pas être étranger à cette activité. Weygand doit donner des apaisements, mais la surveillance allemande n'en fut pas moins resserrée. L'auteur dépeint cette atmosphère d'intrigues et de suspicions dont on avait peine, dit-il, à dénouer les fils. C'est au cours d'une véritable conjuration que fut décidé le rappel de Weygand par Vichy sur pression des Allemands, sous la forme d'un ultimatum de Hitler au maréchal Pétain.

Précisons que le général Weygand avait assumé jusqu'à la fin de 1941 de nombreuses responsabilités. Après une année de commandement, il avait, grâce à son prestige personnel et à la fermeté de son attitude, réussi à remonter le moral de la petite armée de transition tolérée en Afrique du Nord. Mais un décret du 19 novembre 1941 institue un poste de Commandant en chef en Afrique du Nord et celui de commandant en chef en Afrique occidentale ; Weygand, qui est devenu gouverneur de l'Algérie, est remplacé par son adjoint Châtel. Cette grave décision est d'autant plus pénible qu'elle s'accompagne pour Weygand de l'interdiction de retourner à Alger. Le jeu de Vichy est clair ; il consiste à disperser les pouvoirs et les responsabilités afin de s'assurer contre le risque d'une sécession en Afrique voulue par un seul homme. Quant au général Juin, on lui propose de prendre le poste de ministre de la guerre, dans le gouvernement de Vichy, occupé précédemment par le général Huntziger, mort accidentellement dans les Cévennes lors du retour d'une inspection en Afrique. Juin refuse net et répond que « soldat d'Afrique, il n'entend servir qu'en Afrique ». C'est alors qu'on lui confie le poste de commandant en chef en Afrique du nord. Ses premiers mots en prenant contact avec son état-major à Alger sont : « Messieurs, la séance continue ! » montrant bien par là qu'il ne changeait rien aux consignes données par son prédécesseur, le général Weygand. Juin va

maintenant s'efforcer de dégager cette armée de toute préoccupation d'ordre politique pour l'orienter uniquement vers des questions de métier, afin qu'elle devienne une force cohérente et disciplinée.

C'est peu après la nomination de Juin comme commandant en chef que l'Amérique entre en guerre. Bientôt, c'est l'opération « TORCH » où le général doit décider de l'attitude qui sera prise par ses troupes en face du débarquement anglo-américain. Faut-il livrer bataille pour rejeter les Américains à la mer ? Moment crucial pour un chef qui s'estime en droit de désobéir aux ordres de Vichy, mais qui sait que cela ne serait possible qu'en rusant avec ses subordonnés. Après un débat de conscience, la décision est prise ; Juin écarte l'idée de ce combat fratricide : on n'opposera au débarquement allié qu'un baroud d'honneur. Mais sur ces entrefaites le général Giraud arrive, ce qui rend la situation encore plus complexe en compliquant la tâche que le général Juin s'est donnée. Et la lutte se poursuit aux côtés des Alliés pour la libération de la Tunisie, avec l'apparition de Rommel qui met à rude épreuve les divisions américaines peu expérimentées. Le 13 mai, les forces de l'Axe capitulent. Il s'ensuit une période troublée, en partie par l'attitude du général Giraud qui va jusqu'à prendre certaines mesures de méfiance à l'égard de de Gaulle. Après bien des palabres, un terrain d'entente, un compromis est finalement trouvé : Giraud restera commandant en chef des forces de l'Afrique du Nord et de l'A.O.F. et de Gaulle, qui est président du Comité français de libération nationale, sera responsable des autres forces, y compris celles de la résistance métropolitaine. Quant au général Juin, il est nommé commandant du Corps expéditionnaire français (C.E.F.) qui se prépare à intervenir en Italie aux côtés des Alliés.

Libéré du complexe d'Alger, il s'empresse de rejoindre son P.C. de Trouville à l'ouest de Mers-El-Kébir. Le futur commandant du C.E.F. y poursuit l'instruction des troupes qui seront par la suite sous ses ordres, en utilisant largement les méthodes et les installations des Alliés. Au passage, l'auteur souligne que le moral s'affermi de jour en jour et que le matériel américain fait merveille. Le général inspecte, contrôle les sept unités qui forment l'Armée de l'Afrique du Nord et il dirige des exercices de cadres. Mais au moment de la constitution définitive du C.E.F., il doit se contenter de deux grandes unités seulement : la 2^e D.I.M.¹ et la 3^e D.I.A. C'est relativement peu pour représenter l'Armée française qui rentre en guerre en Europe

¹ Abréviations :

D.I.M. Division Infanterie Marocaine.
D.I.A. Division Infanterie Algérienne.
D.I.US Division Infanterie Américaine.
D.B. Division blindée.

aux côtés des Alliés. Néanmoins, l'effectif se monte à 65 000 hommes, 2500 animaux et 1200 véhicules.

Dès l'arrivée du général Juin à la Ve Armée US, celui-ci apprend par de vagues indiscretions que, dans l'esprit du général Clark qui la commande, les unités du C.E.F. doivent n'être employées que réparties dans les corps américains. La réaction du chef français est très vive, mais il faut l'action brillante de la 2^e D.I.M. dans le secteur du Pantano, où son intervention est nécessitée par la résistance allemande, pour qu'on reconnaisse au C.E.F. le droit de cité. Il relève alors le 6^e corps US dans son secteur de montagne sur la côte ouest de l'Italie.

Le C.E.F. va maintenant intensifier son action, puisque le 12 janvier il rompt la résistance allemande sur ce qui restait de la Ligne d'hiver et arrive au contact de la Ligne Gustav malgré un terrain très difficile et des intempéries persistantes. C'est véritablement un prodige puisqu'il ne lui a fallu que quatre jours pour accomplir cet exploit. L'idée de manœuvre du commandement allié pour l'attaque de la Ligne Gustav consiste à gagner l'entrée de la vallée du Liri, ligne de résistance principale de l'ennemi, pour engager les blindés en direction de Rome, cette action étant combinée avec un débarquement à Anzio. Quant au C.E.F. aventuré dans sa montagne sur le Rapido, il couvre l'action principale.

Mais c'était ignorer Kesselring qui avait établi sa position principale de résistance sur le fossé continu du Rapido et du Garigliano, flanqué par les gigantesques bastions du mont Cassin à l'est et du mont Majo, dans les monts Aurunci, à l'ouest, d'où il a des vues excellentes. Après un échec sérieux de la 36^e D.I.US à San Angelo, le général Clark décide de s'emparer du mont Cassin avant de continuer dans la plaine. La 34^e D.I.US est chargée de cette mission et progresse directement par l'est, couverte au nord par la 3^e D.I.A. ; l'appréte des combats donne l'occasion au 4^e rgt tunisien de se couvrir de gloire dans la lutte épique du Belvédère où il perd les deux tiers de ses éléments engagés. Mais partout l'ennemi s'accroche, provoquant l'entêtement américain à ne pas manœuvrer la résistance allemande, mais à l'écraser sous 1600 tonnes de bombes, d'où le drame de Cassino. Heureusement pour lui, au plus fort des attaques, le C.E.F. reçoit en renfort la 4^e D.I.M. et les Tabors du général Guillaume.

Le regroupement des différentes forces nationales provoque la relève du C.E.F. par le corps polonais du général Anders et il va remplacer sur le Garigliano le 10^e corps britannique.

Arrivé dans son nouveau secteur, le général Juin, tirant les conclusions de l'échec de Cassino, propose son audacieuse manœuvre

du Petrella destinée à enrouler la droite de l'ennemi. La mission impartie au C.E.F. ayant été finalement acceptée par le haut-commandement, Juin complète les ordres tant opérationnels que de mise en place, afin que chacun connaisse exactement sa mission. Dans la nuit, 2000 canons embrasent l'immense champ de bataille de la mer Tyrrhénienne au mont Cassin, où va se jouer une partie décisive. Au C.E.F., les premiers renseignements qui arrivent ne sont guère satisfaisants ; puis la situation prend subitement un cours favorable et rien ne peut désormais arrêter la progression du C.E.F. qui va de succès en succès, faisant l'admiration des Alliés. A partir du 1^{er} juin, c'est la ruée sur Rome.

L'occupation de la capitale italienne marque pour le C.E.F. un temps d'arrêt avant la poursuite des opérations. Les troupes françaises qui n'ont rien perdu de leur élan soutiennent encore de durs combats comportant finalement la prise de Sienne qui est bien l'événement le plus marquant des actions en Toscane.

C'est là que s'arrête la campagne du C.E.F. en Italie, car la politique intervient et sa dislocation est ordonnée : il passe à la 1^{re} armée française. Ce qu'il en coûte au général Juin, on peut l'imaginer sans peine, mais les sentiments dont il fait preuve à l'égard de son successeur, le général de Lattre de Tassigny, sont bien à l'image du soldat. Dans un langage clair et direct, ces mémoires sont vraiment le témoignage d'un chef qui, animé d'une foi inébranlable en sa mission, poursuivit brillamment le relèvement de l'Armée française commencé par le général Weygand.

Major Maurice MONTFORT

La nouvelle loi sur la taxe d'exemption du service militaire

La première loi fédérale concernant la taxe d'exemption du service militaire datait du 28 juin 1878. Elle était très sommaire (19 articles seulement) et sanctionnait des principes surannés depuis longtemps. Ainsi la moitié de la fortune des parents et des grands-parents était considérée comme élément de base pour la taxation. Après de longues délibérations, les Chambres fédérales ont enfin voté en date du